



QUESTIONS DP CFDT Réunion du 19 novembre 2014

- 1) Q: Comment se fait-il qu'un agent en R45 en dispo se voit attribuer un service de R1 et qu'en est-il sur les heures en plus ? (avant bug OKAPI) (B)
R: Erreur dans la question c'était en R5 pas R45, réponse dans le compte rendu de l'entreprise.
- 2) Q: L4 et 5: Relève bus à Devosges (Dev 3) pourrait-on dès que le local Debrosses ouvre avoir les relèves à l'arrêt Debrosses. (B)
R: Suite à plusieurs de nos demandes cela sera étudié en CHSCT à la prochaine commission horaire.
- 3) Q: L5:
 - a. faire reculer la ligne des feux tricolores avant rondpoint du retournement à université pour que les bus puissent passer facilement sur ce rond-point. (B)
R: La ligne aurait été validée par le secrétaire du CHSCT qui s'en défend. Nous réitérons notre demande de recul.
 - b. Revoir terminus dos d'âne gênant (B)
R: La direction ne comprends pas il n'y a pas de dos d'âne. Nous signalons que c'est la route qui fait dos d'âne. Les bus sont râpés par le dessous et le Macadam aussi. Si rien n'est fait les dégâts vont être de plus en plus importants.
- 4) Q: L6: 26 octobre : pourquoi n'y a-t-il pas eu de renforts et des articulés (Zénith, fête foraine, la vapeur et concert aux tanneries)(B)
R: Le marketing n'avait pas l'info apparemment et il n'y avait rien au Zénith. A suivre sur les prochaines manifestations !!!!!
- 5) Q: L7: Service 705 (10705) Voiture 5, pourquoi le HLP d'entrée de la L7 est à 26 minutes et celui de sortie de liane de 14, il manque du temps sur le retour au moins 7. (B)
R: Nous regardons cela pour éventuellement rectifier.
- 6) Q: L11: en sortie du tourne à droite vers route de gray faire reculer la ligne blanche de la rue principale. (B)
R: Nous regardons cela pour un éventuel recul de cette ligne.
- 7) Q: L12: Service 914 sur le dernier tour faut-il un avion pour y arriver (30 minutes) il ne faut pas faire d'arrêt ou alors supprimer le tour. (B)
R: Pour nous il n'y a pas de problème, il n'y a que deux minutes d'écart avec la journée.
- 8) Q: Nous demandons de fermer les capots moteurs à clé, suite divers incidents d'ouverture par des tiers. (B)





R : Cela est possible, nous vérifions avec les agents de l'atelier pour la possibilité, suite aux interventions sur les bus.

- 9) Q : Est-il possible d'avoir les dispos plus à l'avance (vu le nombre grandissant) afin que les agents puissent mieux s'organiser sur le plan familial. (B)

R : Cela devient très compliqué, mais nous le faisons dans la mesure du possible.

- 10) Q : Afin de laisser les bus en toute tranquillité rue Bossuet, nous demandons que des plots soient installés sur les trottoirs après l'arrêt ZOLA, pour que les voitures ne puissent plus stationner pour aller à la pharmacie. En soirée et les dimanches la nuit c'est infernal avec cette pharmacie qui est fréquemment de garde. (B)

R : La demande a été transmise aux services de la ville.

- 11) Q : Quand il y a des incidents avec faisceau laser vers les conducteurs, pourquoi le PCC n'appelle pas les bus dans la même zone d'incident pour les prévenir, pour qu'ils puissent faire attention à ne pas les regarder. Par exemple L5 et 10 sur Talant. (B)

R : Il y a eu quelques soucis de transmissions d'infos, surtout à cause de la phonie. Nous améliorons cela.

- 12) Q : **Billettique** : Qu'en est-il du verrouillage du système SAE /Billettique, y aura-t-il un code unique pour déverrouiller, risque que celui-ci soit connu de personnes mal intentionnés? (B)

R : Nous regardons cela en accord avec le service et INEO/VIX pour améliorer ce point rapidement.

- 13) Q : Equipe à revoir avec CHSCT pour les équipes TRAM, demande de vérifier qu'un agent ait au moins chaque coupure sur T2 avec 20 minutes au mini à chaque fois. (T)

R : Nous voyons ce que nous pouvons faire de ce côté-là.

- 14) Q : Le 3 novembre, pourquoi les agents de fin de soirée n'ont-ils pas eu d'infos alors qu'ils ont été bloqués trente minutes au moins. L'info est venue en « incident technique » à trente minutes. Pourquoi le service du maintien des voies n'a-t-il pas été prévenu à temps (Feuilles sur les voies et aiguillage) (T)

R : Il y a eu énormément de problèmes sur tout le réseau « TRAM », dû à la pluie, le vent, les feuilles,... Nous avons pourtant fait envoyer des messages par le régulateur. Nous avons failli mettre un plan de remplacement bus complet suite à cet incident hors norme.

- 15) Q : Nous demandons que les 20 minutes de préparation Tram soit inclus dans les 3h30 de conduite (Pièce maxi). (T)

R : Non c'est hors de questions. Nous poserons cette questions aux prochaines NAO afin que cela soit mis en place.

- 16) Q : a-t-on la possibilité technique de gagner du temps sur le sablage (Sigf avant le Lavage) en faisant rentrer une deuxième rame au sablage quand la première est au lavage. (T)





R: Ce n'est pas possible techniquement.

17) **Q:** Grand lavage : peut-on avoir un repère à l'intérieur afin de positionner correctement son véhicule, afin de ne pas sortir pour vérifier la position du véhicule. (T)

R: Ok ce sera fait

18) **Q:** La messagerie PCC sert-elle à envoyer ce type de message voir image jointe. Au lieu de répondre sèchement à un agent qui a failli avoir un accident (6 novembre 2014 matin) (T)

R: Notre délégué syndical, s'excuse auprès de la direction et retire la question qui n'a pas été vérifiée avant de la poser. Il apparaîtrait que le conducteur en question ne nous a pas donné la teneur exact des propos qui se sont passés avec le PCC, après avoir vérifié auprès des régulateurs en poste ce jour-là. Pour les textos reçus cela nous a bien amusés (le premier étant sympathique) avant quand nous les avons eus, nous avons été surpris des propos après, ce qui n'était absolument pas le cas, dans la réalité.

19) **Q:** Peut-on ramener les poubelles des stations tram vers les DAT. (T)

R: Non pour plusieurs raisons qui sont mis en avant par le « Grand Dijon ». Par contre afin d'avoir moins de papier les Dat poseront la question quand les clients paient s'ils veulent un ticket CB. Cela évitera d'avoir des papiers à terre.

20) **Q:** Rame 1001, où en est le changement du bras de siège abimé ? (T)

R: Ok en semaine 48

21) **Q:** Questions récurrentes : devons-nous déposer une alarme sociale et éventuellement un préavis de grève, afin que vous agissiez auprès du grand Dijon et que ce dernier mette un point d'honneur à faire fonctionner la phonie et le SAE dans de meilleures conditions ? (B, T)

R: C'est aussi un problème récurrent pour nous. Nous essayons de quantifier cela de notre côté afin d'avoir des appuis pour donner à INEO.

22) **Q:** Est-il normal de scinder les temps de pause (en particulier aller uriner maxi deux fois dans la journée) pour les mécanos? Qu'est-ce donc ces drôles de méthodes, d'où viennent-elles, du nouveau ou de l'ancien responsable atelier Bus !!!!(A, B)

R: Non ils ne sont pas mesurés. Mais certains abusent pour les pauses. Cela est possible, mais un responsable se permet de faire des remarques, il serait utile de le faire aux bonnes personnes.

23) **Q:** Salle Diderot toujours des défauts sur les écrans qui sont très souvent arrêtés. (G)

R: Il faut appeler le PCC à chaque fois pour que cela soit dépanné.

24) **Q:** Changement lampe toilette Diderot. (G)

R: Cela a été fait le jour même. Il y a soucis car la lampe est à nouveau H.S.

25) **Q:** Demandons qu'un deuxième téléphone fixe soit installé dans la salle des responsables de groupe, ainsi que la dotation d'une ligne téléphonique pour chaque responsable (à l'instar





des autres services) avec numéro personnel afin que ceux-ci puisse être contactés facilement par leurs conducteurs en cas de besoin. (M, R.G.)

R : Cela reste dans la mesure du possible nous en discutons avec les responsables de groupe.

26) Q : Suite à notre question du mois dernier sur la communication vis-à-vis des usagers bus et tram et la communication vers les usagers de la route, qu'en est-il de cette réponse ? (Mkt)

R : Cela sera renforcé par annonce vocale dans les bus par des messages préenregistrés et envoyés en automatique ou à la demande du conducteur.

(T) : Tram (B) : Bus (G) : Général (M) : Maîtrise (Mkt) : Marketing (A) : Atelier
(E.C.) : Environnement-contrôle (Adm) : Administratif

Compte rendu CE Réunion 19 novembre 2014

1) Q : Approbation du PV du 18 juin 2014.

R : PV approuvé.

2) Q : Approbation du PV du 17 septembre 2014.

R : PV approuvé, manque celui de juillet qui sera présenté en décembre.

3) Q : Consultation sur la nouvelle version de la procédure d'utilisation des systèmes de vidéosurveillance et des enregistrements sonores.

R : Le document a été présenté au précédent C.E., notre organisation suggère de l'intégrer au prochain accord sécurité qui sera fait afin qu'il soit réellement acté. Nous rappelons que les images ne sont pas là pour surveiller les conducteurs. L'entreprise reste ambiguë sur sa réponse. Nous lui rappelons l'accord sécurité. La direction signale que tous les bus ont été vérifiés au niveau technique.

4) Q : Information de la direction sur le rechargement à bord

R : Le report se fera du 8 décembre au 12 janvier 2015. Chaque salarié aura une information pour le fonctionnement du système et son retour d'empoeche. 1 heure sera payé pour ces deux points. L'atelier s'occupera à partir du 26/11 → 19/12 des changements techniques dans le paramétrage des bus. Un document (Bienvenue à bord) crée par le marketing sera donné aux conducteurs à l'issue de l'information sur la vente. Une demande est faite, afin que chaque conducteur puisse avoir (exemple intranet), son compte journalier.

5) Q : Demande d'information concernant le CICE : Comment ont été utilisé les 160 000€ de CICE de 2013 restant des 762 000€ initialement versés à Kéolis DIJON





R : Keolis Dijon et sa direction répète à tue-tête que l'entreprise va au-delà du pourcentage minimum demandé par la loi pour la formation et que la valeur restante va pour reconstituer son fond de roulement. Nous rappelons quand même à l'entreprise que si elle va au-dessus du minimum obligatoire c'est qu'elle est contrainte par la loi de faire le NECESSAIRE par le maintien des permis et des habilitations (FCO et maintien des acquis de l'habilitation « TRAM », maintien obligatoire atelier,...). Nous aimerions connaître ce qui est mis sur la formation hors ses modules obligatoires de la loi.....

6) **Q :** Demande que le cabinet EXOCE fournisse à nouveau un fichier complet et à jour de l'expertise des comptes de l'entreprise aux élus et représentants syndicaux au CE.

R : Les corrections ont été envoyées par Mails à la demande du représentant syndical au CE CFDT.

7) **Q :** Questions relatives à la mutuelle

a. Quand sera programmée une prochaine réunion de la commission mutuelle ?

R : Une réunion sera programmée avant la fin de l'année, mais une difficulté apparaît pour réaliser cela du au changement de salarié chez « Courcelles » (courtier qui nous représente). Il n'y aura pas d'augmentation pour 2015.

b. Le contrat frais de santé respecte-t-il le minimum du panier de soin ?

R : La réponse n'est pas complète car l'entreprise n'a pas tous les éléments en main (tous les décrets n'étant pas sortis), mais il apparaît que nous avons un contrat « responsable ».

c. Demande d'une renégociation concernant le contrat frais de santé.

R : Il n'est pas opportun actuellement de le faire, le contrat étant à l'équilibre.

8) **Q :** Demande d'un point sur l'organisation des visites médicales.

R : Le bilan serait positif d'après la direction, mais trois créneaux de visites restent trop court (20 visites sur 1 journée).

9) **Q :** Demande d'un point sur l'adaptation du réseau pendant la dernière manifestation du syndicat d'agriculteurs

R :

- ✓ Les démarches effectuées et prévues pour cette occasion se sont bien passées pour la direction.
- ✓ Les conducteurs ont rencontrés quelques difficultés.

10) **Q :** Information et conséquences de la panne Okapi

R : Suite à la panne du 3 novembre les sauvegardes informatiques ont été corrompues.

- ✓ Nous avons traité au mieux mais la récupération du système s'est fait au 21 octobre (soit plus de 12 jours de perte d'information).
- ✓ Nous avons renforcé notre dispositif de sauvegarde.
- ✓ Malgré tout ce que nous avons fait pour récupérer les données perdues, nous demandons aux agents d'être vigilants, sur les feuilles de paies de novembre et décembre.

11) **Q :** Demandes relatives à la paie :





a. Y a-t-il une règle spécifique sur les dates de virement des salaires, n'est-ce pas plus tard qu'avant ?

R. Cela se fait 2 jours ouvrés avant la fin du mois (comme avant), la problématique se faisant plutôt avec les nouvelles normes bancaires (certaines banques gardant plus longtemps les salaires sur leurs comptes avant de les virer sur les comptes des salariés). La section vous indiquant que certains salaires arrivent le lendemain du virement (exemple caisse épargne,...) et d'autres arrivent entre le 1^{er} et le 3 du mois (Banque postal ou autres). Nous invitons chaque salarié à renégocier avec son conseiller en banque la problématique, connaissant la date de virement de l'entreprise.

b. Demande de faire apparaître sur la fiche de paie le cumul de base plafonné sécurité sociale (base qui sert de calcul de la retraite)

R. Cela pourrait éventuellement se faire, mais nous attendons les décrets sur le choc de simplification sur les fiches de paie qui simplifiera grandement la nôtre. Nous regarderons à ce moment-là comment faire ressortir cela

12) Q. Demande d'explications sur les règles d'affectations des PIMMS, en fonction des événements scolaires et autres.

R. Ils sont affectés de façon homogènes (15 agents PIMM'S) sur les sites scolaires qui en ont besoin. Nous demandons la prise en compte de ce qui se passe réellement sur le réseau.

13) Q. Demande d'information sur les perspectives d'embauche d'un RG supplémentaire.

R. Nous confirmons que nous souhaitons un RG supplémentaire qui serait pris en recrutement interne.

14) Q. Point sur le recrutement pour le poste de responsable d'opérations de contrôle au service Environnement-Contrôle.

R. 1 candidat a et retenu à ce poste (A.D. pour la confidentialité)

15) Q. Information de la direction sur une évolution d'organisation du service Environnement contrôle (Pôle fraude)

R. Suite à un constat fait depuis ces derniers mois, il est exact qu'un agent de maîtrise terrain serait efficace en terme de

- ✓ Organisation de terrain.
- ✓ Meilleur réactivité
- ✓

Nous demander le document fourni par la direction. Une embauche en interne va être faite sur les personnes qui ont été sélectionné sur la dernière embauche maîtrise. Nomination rapide avec prise de fonction en juin 2015.

16) Q. Point sur les recrutements et embauches.

R.

- ✓ 11 conducteurs dont 9 au 5 janvier 2015.
- ✓ Mainteneur tram qui arrive et viens de l'entreprise « TRW ».





- ✓ Toujours en cours pour mainteneurs Bus et courants faibles.
- ✓ Embauche et remplacement de l'assistante E/C le 17 novembre.

17) Q : Demande d'un point sur les dons recueillis par le CE ou l'entreprise concernant le drame de notre collègue.

R : L'entreprise signale que les salariés ont donnés 7 jours (hors CA) sur FLRS, PFR, et RS. Notre Représentant au comité d'entreprise demande si la direction peut faire un geste. Elle regarde ce qu'elle peut faire.

18) Q : Information sur le nouveau visuel de la carte comité d'entreprise des actifs, ayants droits et retraités.

R : L'entreprise nous montre le nouveau visuel qu'il y aura pour la carte CE (nous pourrons l'envoyer sur vos mails à la demande).

19) Q : Demande d'un point sur les subventions versées en 2014 pour les activités sociales du CE.

R :

- ✓ 1^{er} trimestre : 90344€88
- ✓ 2^{ème} trimestre : 94151€73
- ✓ 3^{ème} trimestre : 94031€61
- ✓ 4^{ème} trimestre : 50000€00 d'acompte le reste sera versé sur décembre et sera entre 60000€ et 70000€ du à la prime de fin d'année.

20) Q : Demande d'informations complémentaires et le détail sur les sommes alloués concernant le budget de fonctionnement du CE

R : les infos ont été données au secrétaire du comité d'entreprise que nous lui demanderons évidemment.

21) Q : Comptes bancaires du comité d'entreprise :

a. Demande d'un point sur la proposition de changement d'opérateur bancaire pour le CE.

R : Le crédit mutuel a été contacté et a fait une proposition. Donc les deux propositions sont à regarder de près.

b. Information sur la proposition du crédit Mutuel concernant la rémunération du compte courant du CE.

R : Voir réponse ci-dessus.

c. Vote concernant la mise en place du meilleur partenaire financier pour la rémunération du compte CE.

R : Il n'y a pas de vote pour l'instant (vote en ce de décembre) Cela prête à sourire sur la forme en effet les nouveaux élus seront connus alors que ce sont les anciens élus qui prendront des décisions !!!!!!!!!!!!!!!

22) Q : Questions et demandes relatives aux comptes du comité d'entreprise :

a. Demande d'une expertise des comptes du CE (de 2011 à 2014) par un organisme extérieure neutre (hors étiquette syndicale).





R : Depuis 2009, il y a un cabinet expert-comptable qui gère cela. Le trésorier du C.E. dit que cela est consultable par tous les élus. La clef est dans le bureau du C.E.

b. Pourquoi les 2075,79 euros de formation (formation CE nouveaux élus par union départementale CFDT) des élus CE-CFDT ne sont pas dans un compte formation dans le grand livre des comptes.

R : C'est dans le budget de fonctionnement (0.2%) il y a des erreurs dans le grand livre des comptes.

c. Pourquoi n'y a-t-il pas de compte formation sur le grand livre des comptes ? Aucune formation n'apparaît dans ce livre. Et où apparaissent les formations informatiques suivies par certains élus ?

R : Ce serait des formations sur le DIF. Cela est surprenant car la possibilité de perte de salaire prise en charge par entreprise et modules payé par le budget de fonctionnement !!!

23) Q : Questions relatives aux subventions versées par le CE aux organisations syndicales :

a. Demande au président qu'il rappelle aux syndicats que les subventions syndicales par le CE sont interdites. Y a-t-il eu les mêmes subventions en 2013 ?

R : Les élus FO et CGT nous parlent d'une soi-disant subvention à un de nos anciens délégué syndical. (Avant VDB). Nous rappelons que même si cela était exact, la cour de cassation a statué en dernière instance en 2012 sur ces problèmes de subventions aux syndicats. Cela est rigoureusement interdit et toutes les Organisations Syndicales le savent et nous avons eu une note d'information nationale interdisant ce genre de demande aux C.E. qui mettraient nos comptes syndicaux à rude épreuve quand les experts comptables les valident au niveau national.

b. Demande de remboursement immédiat des subventions syndicales que deux organisations syndicales se sont octroyées en aout et septembre 2014.

R : les O.S. (CGT et FO) disent qu'ils vont vérifier !!!!! La direction leur indique aussi que cela est interdit. Malheureusement, nous devrions aller au tribunal, si ces subventions n'étaient pas remboursées rapidement.

24) Q : Est-il exact qu'un salarié non élu au CE ait utilisé le fichier des fournisseurs du CE et se soit présenté auprès d'eux comme « CE STRD DIVIA » à des fins personnelles et/ou syndicales afin de financer un agenda syndical 2015

R : Notre délégué syndical montre tous les documents qui ont fait la relation entre le fournisseur de calendrier et notre organisation syndicale. Ceux-ci sont disponibles auprès de celui-ci si le besoin s'en ressentait. Pour ceux qui ont eu l'agenda en main, ils peuvent voir qu'il y a ADREA à l'intérieur qui n'est pas un fournisseur du CE. D'autres prestataires ont été contactés afin de rentrer dans cet agenda et qui n'ont pas répondu à temps. Nous recommencerons notre opération l'année prochaine, afin de pouvoir offrir à chacun un agenda. Celui-ci est en cours de distribution.

25) Q : Point sur les activités sociales du CE en fin d'année :





- a. Demande d'information sur les moyens mis à disposition par l'entreprise pour la distribution des colis de fin d'année. Demande d'installer une armoire électrique sous le chapiteau pour la distribution.

R : Le dispositif de l'année dernière sera renouvelé mais en améliorant par Un plancher, du chauffage, des barrières, une meilleure alimentation électrique,...). Il y aura un camion pour les affaires « Sèches » et un autre en type « Frigo »

- b. Point sur l'organisation de l'arbre de Noël.

R : Il y aura un local pour la réception des jouets.

- c. Demande de prêt d'un chariot élévateur et d'un tire palette pour les 11, 12 et 22, 23 décembre.

R : Ok par la DMA → l'élévateur jaune.

26) Q : Questions relatives aux bâtiments :

- a. Demande d'un changement de dispositif pour le courrier du CE et des organisations syndicales le souhaitant avec installation de boîtes aux lettres au rez-de-chaussée (en remplacement des bannettes ouvertes au 2^{ème} étage).

R : Ok en remplaçant les boîtes aux lettres simples par d'autres normalisés et pour le C.E. fournir 6 clés pour les élus.

- b. Demande d'un point sur la mise en place d'un nouveau photocopieur pour les organisations syndicales.

R : Ok pour début 2015

- c. A quel moment sera faite la modification du bas du talus vers les escaliers qui descendent sur le parking bus.

R : Il y a RDV ce matin avec le prestataire.

27)

Q : Date de la prochaine réunion

R : Mercredi 17 décembre 2014 à 9h00

Le CE le 17 décembre matin

Le DP le 17 décembre après-midi.

